



## Déclaration du SNUipp-FSU 93 à la CAPD du 7 décembre 2015

M. Le Directeur Académique,  
Mesdames et messieurs membres de la CAPD,

Nos premiers mots iront aux victimes des effroyables attentats du 13 novembre et à leurs proches.

En ciblant des lieux de culture, de sport, le stade de France dans notre département ou tout simplement de loisirs et de rencontres amicales, fréquentés par toutes les catégories de la population, les terroristes envoient un message clair : c'est tout le pays qu'ils veulent atteindre dans les valeurs qu'il représente mais aussi dans sa cohésion, son vivre ensemble.

Les auteurs de ces crimes visent en effet à installer la peur, l'opposition entre les citoyens, la stigmatisation d'une partie d'entre eux notamment par l'extrême droite qui amalgame odieusement immigration et terrorisme.

A l'inverse, le SNUipp-FSU appelle à faire preuve d'unité, de détermination pour défendre la démocratie et les libertés, et combattre toute forme de racisme.

Nous voulons aussi rendre hommage aux Services Publics qui ont démontré une fois de plus leur efficacité et le dévouement dont sont capables leurs agents.

L'État d'urgence est prolongé pour trois mois. Le risque de l'état d'urgence pour les libertés réside dans sa pratique générale, dans l'éventuelle installation et acceptation qui fait d'une procédure exceptionnelle, une routine. Une semaine après la prolongation de l'État d'Urgence, plusieurs militants écologistes sont assignés à résidence, certains d'entre eux ont vu leur domicile perquisitionné. Près de 300 manifestants parmi lesquels des journalistes et plusieurs militants de la FSU de Seine-Saint-Denis, se sont fait violemment interpeller samedi après la chaîne humaine pour le climat entre République et Nation. La Ligue des Droits de l'Homme dénonce cet état de fait : *« Si l'on avait besoin d'une confirmation que l'état d'urgence est un danger pour les libertés publiques, cette mesure en attesterait tant elle révèle que la lutte contre le terrorisme n'est ici qu'un prétexte pour interdire toute voix dissonante »*. Pour le SNUipp et la FSU, notre pays a besoin d'un état de droit fort : renoncer à un fonctionnement démocratique et à nos libertés fondamentales reviendrait à concéder une victoire insupportable aux terroristes.

Et l'école dans tout cela ?

Le Jeudi 19 novembre 2015, les enseignants du département devaient être en grève, et des dizaines d'écoles avaient prévu d'être fermées.

Le SNUipp-FSU 93 et les enseignants du département avaient invité la ministre de l'Education nationale pour un bilan des « 9 mesures pour les écoles de Seine-Saint-Denis », annoncées par Najat Vallaud-Belkacem il y a tout juste un an.

Dès le lendemain des attentats de Paris et de Saint-Denis, le SNUipp-FSU 93 a annoncé le report de la grève et de la manifestation, car la priorité des enseignants était d'accueillir le mieux possible leurs élèves à l'école le lundi matin 16 novembre et les jours suivants.

Le mercredi 18 novembre, la population, les enfants, les enseignants de Saint-Denis ont vécu un cauchemar, car la ville était en état de guerre. Seules 17 écoles ont été fermées sur ordre du Préfet de police de Paris, pendant que 50 devaient ouvrir... alors qu'une majorité d'enseignants étaient bloqués dans les transports, que les directeurs et collègues présents entendaient tirs et explosions sans avoir d'informations. Heureusement peu d'élèves se sont présentés.

Le problème majeur, c'est que la tension vécue ces jours-ci par les enseignants de Seine-Saint-Denis, et de Saint-Denis en particulier, se greffe sur une situation où de nombreux élèves vont mal, de nombreuses familles cumulent trop de difficultés, où les écoles n'ont pas été remises à flot. La formation initiale et continue, nécessaire pour construire toutes les réponses, repose sur des formateurs en nombre totalement insuffisant, alors qu'un quart des enseignants du département sont stagiaires, débutants ou contractuels. Les droits élémentaires des enseignants (mutation, temps partiels...) ne sont plus respectés...

Pour manifester son soutien aux enseignants des écoles de Seine-Saint-Denis, la ministre va devoir trouver des annonces très fortes. Les RASED par exemple, qui sont indispensables dans les écoles particulièrement en ce moment, n'ont vu aucun des 190 postes supprimés par le précédent gouvernement, recréés... Sans une dotation de plus de 1000 postes pour la prochaine rentrée, les écoles ne sortiront pas la tête de l'eau.

Ce que nous continuons de dire aujourd'hui à la ministre de l'Éducation nationale, au gouvernement et aux parlementaires, c'est que l'une des réponses de la Nation sur le long terme doit être « plus d'école pour mieux d'école » ! Nous ne voulons pas seulement enseigner « les valeurs de la République » à nos élèves, nous voulons former des citoyens éclairés pour demain. L'enjeu est énorme, l'investissement de la Nation doit être à la hauteur.

En ce moment même, des dizaines d'écoles du département sont en difficulté du fait du non remplacement. Ces derniers jours, de très nombreuses écoles se sont adressées au SNUipp-FSU 93 car la répartition quotidienne d'élèves supplémentaires dans les classes dégrade les conditions d'apprentissage de tous les élèves des écoles concernées, comme elle dégrade les conditions de travail déjà trop pénibles des enseignants. Nous vous remettons une première liste aujourd'hui. Monsieur le Directeur académique, ce n'est plus possible de continuer comme cela. Le recrutement de contractuels se poursuit alors qu'il reste des candidats qui attendent sur la liste complémentaire.

La dotation en postes de la prochaine rentrée ne doit pas être inférieure à un millier de postes pour notre département. De la même manière, il faut des mesures très fortes pour renforcer rapidement le potentiel de formation de la Seine-Saint-Denis, comme il faut des départs en stage CAPA-SH en nombre, tout comme il va falloir respecter les droits des enseignants à la mobilité et aux temps partiels, au lieu d'ajouter à une pénibilité certaine, un déni de leurs droits élémentaires.

Concernant les directrices et directeurs d'école, la simplification des tâches qui devait se mettre en place à la rentrée 2015 prend du retard. Le SNUipp-FSU lance donc la campagne « on simplifie nous-mêmes ». Celle-ci vise à ne pas renvoyer tout ce qui est inutile, comme les documents déjà connus par l'administration. Par ailleurs, si les directions d'école sont une interface entre la hiérarchie et les collègues, ils ne sont en aucun cas supérieur hiérarchique et n'ont pas à contrôler les faits des uns et des autres. Les correspondances de nos collègues, lorsqu'elles sont adressées à la hiérarchie, n'ont pas à être transmises sous couvert du directeur d'école.

Concernant les promotions, cette CAPD est très attendue par l'ensemble de la profession.

Après 5 ans de gel du point d'indice, la hausse des prélèvements sociaux destinés à combler les déficits creusés par les cadeaux au patronat, le déclassement salarial acté par l'Insee et les comparaisons internationales, la question du pouvoir d'achat est plus que jamais d'actualité.

Nous revendiquons une refonte de la grille indiciaire intégrant les échelons de la hors-classe qui permettrait à toutes et tous d'accéder à cet indice terminal.

Après les provocations du Ministre de l'Economie sur le statut et la meilleure reconnaissance du « mérite », nous demandons la déconnexion de l'évaluation avec l'avancement. La progression de carrière doit s'effectuer à un rythme unique, sans que la note et la fréquence d'inspection instaure une inégalité de traitement entre les collègues.

Plus de 50 000 collègues ont signé la pétition en ligne demandant l'alignement de l'ISAE sur l'ISOE du second degré, la ministre doit en tenir compte. Pour le SNUipp-FSU, l'ISAE doit atteindre 1200 € bruts annuels sous forme de points d'indice intégrés au traitement, comptant pour la retraite, et non sous forme d'indemnité.

Dans le cadre de la réécriture des obligations réglementaires de service des enseignant.e.s spécialisé.e.s, le ministère veut aligner ces dernières sur celle des PE. Les personnels exerçant en établissement pénitentiaire ou en Etablissement et Services Médico-Sociaux se verraient supprimer le paiement des heures de coordination et de synthèse. En SEGPA et EREA, l'attribution de l'ISOE en remplacement de ces mêmes heures de coordination et de synthèse pourrait entraîner des pertes de rémunération allant jusqu'à 450€ pour certains personnels. Les propositions du ministère sont inacceptables. Les groupes de travail doivent aboutir à une clarification et une amélioration de la situation de tous les personnels.

Enfin, la FSU demande le déblocage immédiat du point d'indice. Elle prépare activement les mobilisations et la création du rapport de force nécessaire pour les négociations salariales qui s'ouvriront en février 2016.

En cette période éprouvante, les services publics démontrent une fois encore leur nécessité et l'école, son rôle indispensable. Depuis trois semaines, les enseignants de notre département reçoivent les peurs et les questionnements des élèves et des familles. Nos collègues font face tout en se sentant démunis et en première ligne. Il est temps que le gouvernement et les parlementaires décident de reconnaître concrètement l'investissement de tous les fonctionnaires.

Merci de votre attention.